



# LE JOURNAL DE Péone Patrimoine



*Encore une année de passée pour l'association Péone Patrimoine. Malgré les contraintes liées aux mesures sanitaires la fine équipe, gonflée d'un enthousiasme inespéré, s'est bien « chargée la mule »!*

- Un travail de fond est entrepris pour renseigner les **photos**. Ce travail colossal prendra plusieurs années.
- **Les objets collectés** sont presque tous inventoriés, l'enregistrement des éléments textiles est en cours.
- Les porte greffés qui restaient de l'année dernière ont été greffés fin mars, la majorité semble avoir pris.



*Encore quelques variétés locales de pommes et de poires remarquables, multipliées, que l'on distribuera à l'automne.*

- L'idée folle de faire une **fournée de gypse** et de fabriquer du plâtre comme autrefois prend forme. Il servira à la restauration des enduits du pigeonnier qui lui aussi voit approcher la délivrance de la bâche! Et l'on se retrouve fin juin pour partager un moment exceptionnel.



- Les vielles à roue de Péone seront mises à l'honneur lors d'un week-end musical de qualité fin juillet.



- Cette année l'**exposition photos** vous invite à participer et à partager votre attachement à Péone à travers une photo, un montage.

*C'est pour bientôt!*



© A. Car, D. Lachézi, J. Marbi, C. Darné, C. Winachel



Trop de figures péoniennes nous ont quitté cette année. Comme Mr André Clary « le colonel », soutien de la première heure, nous encourageant toujours. Il aimait à citer Churchill : « le succès est d'aller d'échec en échec sans perdre son enthousiasme ». Nous leur rendrons hommage dans un prochain journal.



**Eglise Saint Arige  
Saint Vincent**



Il aura fallu une année pour que les cloches de l'église paroissiale de Péone sonnent à nouveau, après une panne survenue fin mars 2020. C'était l'occasion d'exhumer ce document qui concerne la grosse cloche, celle qui sonne la volée de l'angélus à midi et 19h maintenant. La cloche en question est la plus récente, les deux autres datant de 1632!

L'entreprise Bodet Campanaire a pu réparer et remettre en route l'horloge le 30 mars 2021. Ce métier ancien est devenu rare et certaines communes attendent 2 ans avant de voir leur horloge réparée.

**FONDERIE SPÉCIALE DE CLOCHES ET DE TIMBRES D'HORLOGES**  
CLOCHE A MONTURE EN FER

EXPOSITION DE MARSILLE 1889  
PROTECTOR D'OR 1877

BREVETE S. D. G.

EXPOSITION DE METZ 1891

CONSTRUCTIONS DE VEHPINS  
MONTURES  
DE DIVERS SYSTEMES

**EUGÈNE BAUDOIN**

ATELIER: Rue Wulfran Paget

*À la Commune de Péone (A. Basiliens)* *Le 11*

**EUGÈNE BAUDOIN, le montant de ce qui suit payé à Marseille**

*Expédié par la C<sup>te</sup> S. L. B.*  
Marseille le 1893

1893	Septembre 20	Livre une cloche pesant 527 kilos à 2 550 le kilo					
	"	Réservations à la Monture, rouillons & consimiles:	110				1517 50
	"	Installation d'une plaque de plomb entre deux bras de la monture = 100 k. à 0,75 le k :	75				
	"	Transport des deux cloches:	75				
	"	Installation sous la cloche =	10				
	"	Monture du poids public cloche neuve	168				277 65
		<b>Total:</b>					<b>1.589 15</b>
	"	Monture du poids public: vieille cloche:					1 50
							<b>1.590 65</b>
		A déduire: vieille cloche 403 k à 1,50 le k					604 50
		<b>Reste final:</b>					<b>986 15</b>

Nota: Le droit de pavement (fonctionnel) imposé par la loi sera de 200 francs par cloche. Les montures ne seront pas payables avant la condition de payables dans la commune.

AD 020 0897 arch adm 1800 à 1900

**Inscriptions sur la cloche :**

\*\*\*

Eco vox clamantis : parate viam Domini.  
« je suis la voix criant : préparez la voie du seigneur »

Je m'appelle Joseph-Pierre. Mon parrain a été Mr Belleudy Pierre Florentin et ma marraine Belleudy Augustine.

Mr Guérin Pierre Placide maire. Mr Gastaud Jean Baptiste curé.  
J'ai été fondue aux frais du bureau de bienfaisance. 1893

\*\*\*

*Belleudy Pierre Florentin dit Capitaine, de feu Benjamin et de Salicis Elisabeth et sa femme Belleudy Augustine fille de Policarpe Pichot et de Baudin Magdelaine, se sont mariés le 12 décembre 1877 à l'âge de 45 ans. Ils n'ont pas eu de descendance.*

*L'oncle d'Augustine : Pierre et son frère Alexandre étaient prêtres, un autre frère était médecin « docteur en médecine spécialiste veulliste et accoucheur »*

Source « le livre du capitaine » (copie numérique APP - déposée aux AD06)



## RECHERCHES

### Les Fours de la Baumette

La commune de Péone comptait de nombreux fours à pain dans son territoire. Outre le four communal, au village, il y avait un four à la Combe Valéiouno, un four au Villars, un four à St-Pierre, un four au Cougnet, un four aux Amignons, un four à la Colle des Amignons, et deux fours à La Baumette.

#### Les fours de La Baumette

Au nombre de deux, le four de la Baumette Haute et celui de la Baumette Basse existent depuis le XVIII<sup>e</sup> siècle, les habitants du quartier ayant obtenu du Comte de Beuil l'autorisation de les construire pour le bien être des habitants.

#### Versement d'une indemnité au fournier communal

Le village possédait également un four communal qui était affermé annuellement à un fournier. Les habitants de La Baumette, pour pallier au manque à gagner du fournier auquel ils ne confiaient pas la cuisson de leurs pains, payaient à ce dernier une indemnité de 12 sols pour chaque chef de famille qui se servait des fours du quartier. Cela jusqu'en 1792.

#### Les fours imposés par l'administration : source de conflits

Après 1792, est créée la matrice cadastrale qui fixe comme cote part pour les deux fours la somme de 37 livres à régler par les habitants à l'administration, montant que les habitants trouvent exorbitant en regard de la somme qu'ils avaient l'habitude de versée au fournier avant la Révolution. En fait on est passé là du versement d'une indemnité à un particulier (le fournier) au règlement d'un impôt versé à l'administration ce qui change considérablement les conditions d'utilisation des fours.

En 1815<sup>1</sup>, les habitants de La Baumette présentent une requête demandant que la somme exigée soit réduite au niveau du montant réglé avant 1792, soit 12 sols (du Piémont) pour chaque famille. Cette requête leur est accordée, il est même demandé à la commune de Péone de mettre ces fours en activité moyennant le paiement par chaque famille de la somme de 12 sols comme par le passé *« que le conseil de la communauté de Péone devrait mettre en activité les deux fours à pain dont il s'agit, pour la commodité des habitants du quartier de la Baumette moyennant le paiement du droit de fournage qui se payait en 1792. c'est à dire de douze sols (12 sols) de Piémont, pour chaque individu et que du jour que la communauté entrerait en possession de la perception de ce droit elle serait chargée du paiement de la contribution pour les dits deux fours. »*. Mais cette décision ne fut jamais appliquée.

En 1830<sup>2</sup>, la question n'est toujours pas réglée, et les 20 familles qui habitent le quartier sont toujours soumises au versement des 37 livres<sup>3</sup> fixées après 1792, soit 1 livre 63 sols par famille *« tandis que les habitants du chef-lieu qui se servent du four communal ne payent que le fournage ordinaire aux fermiers du four lequel calculé à prorata du fermage auquel le four est affermé, c'est à dire à raison de 300 livres par année commune et reporté sur 930 individus dont le pain se cuit au four communal, il ne leur revient que trente-trois centimes (33 centimes) par tête. »*. Ils s'en plaignent au Conseil municipal.

Ce dernier déclare que depuis le changement la commune ne retire aucun bénéfice des fours, que les habitants de La Baumette bénéficient d'un avantage par rapport aux autres quartiers, ils possèdent deux fours qui leur offrent de meilleures conditions de vie dans leur quartier *« si les habitants susdits ont toutes leurs aisances, que plusieurs autres quartiers aussi éloignés de ce chef-lieu, n'ont pas »*, qu'il est normal que les habitants et utilisateurs paient cet imposition. Mais il admet que la somme demandée est élevée et il propose de réduire le montant de l'impôt de 37 à 18,5 livres en tenant compte du faible nombre d'habitants *« Et qu'en considérant et comparant le nombre actuel des habitants du même quartier aux anciens et la quantité de contribution de leur four comparativement aux autres usines de cette nature une réduction cadastrale paraîtrait convenable à ce conseil »*.

1. Archives départementales des Alpes-Maritimes, E008 21.5

2. idem

3. 1 livre = 20 sols jusqu'en 1861



### Les propriétaires des fours dans le cadastre de 1868

En 1868, dans le cadastre<sup>4</sup> établi à cette époque, les fours de La Baumette sont répertoriés au n° 539 (Baumette Haute) et n° 566 (Baumette Basse) [voir carte jointe]. Une vingtaine de propriétaires y sont recensés dont 12 contribuent au paiement de l'impôt sur le « sol du four » et parmi elles, 7 paient le droit d'utilisation du four.

Pour La Baumette Haute, le four est encadré sous neuf propriétaires Clary Michel Ange, Bellieud Fortuné Cavillon, Bellieud Lin Cavillon, Bellieud Jean-Baptiste Cavillon, Bellieud Emmanuel, Bellieud Elie, tisserand, Bellieud Pierre Batoué, Clary François Ponsery et Bellieud André contribuent tous pour 1/9<sup>e</sup> du paiement et règlent chacun 1 F d'imposition. Parmi eux, 5 chefs de famille, paient, en plus, 15 F chacun pour l'utilisation du four Clary Michel Ange, Bellieud Fortuné Cavillon, Bellieud Jean-Baptiste Cavillon, Bellieud Lin Cavillon et Bellieud Emmanuel.

Pour La Baumette Basse, le four est encadré sous trois propriétaires Car Pascal Patrice, Clary Alexandre Martel, Blanc Pierre qui contribuent chacun pour 1/3 et paient 1F d'impôt. Deux familles, Car Pascal Patrice et Clary Alexandre Martel, paient chacune 15F pour l'utilisation du four.

### Les fours aujourd'hui

Aujourd'hui ne subsiste que le four de La Baumette Basse, le four de La Baumette Haute ayant été détruit dans les années 1960.

En 1995, le four de La Baumette Basse a été réactivé par les habitants du hameau à l'occasion d'une fête du pain, puis depuis quelques années, c'est la commune qui utilise ce four pour cuire le pain de la fête de la St-Jean, en juin.



*Le four de La Baumette Haute vers 1963  
(photo Jean Dents)*



*Le four de La Baumette Basse en 1995  
(photo Michel Gourdon)*

### Témoignage

Voici ce que disait Jeanne Baudin<sup>5</sup> à propos des fours et du pain :

*« Il n'y avait pas de four à pain [à la Gombe]. Il y en avait un à la Petite Gombe, la Gombe Valeiouno. De la Gombe on allait faire le pain en ville, quand il y avait plus de pain on faisait venir le fournier, c'est lui qui faisait marcher le four. On faisait le pain pour une vingtaine de jours, un mois. Pour St Vincent on allait faire les tourtes.*

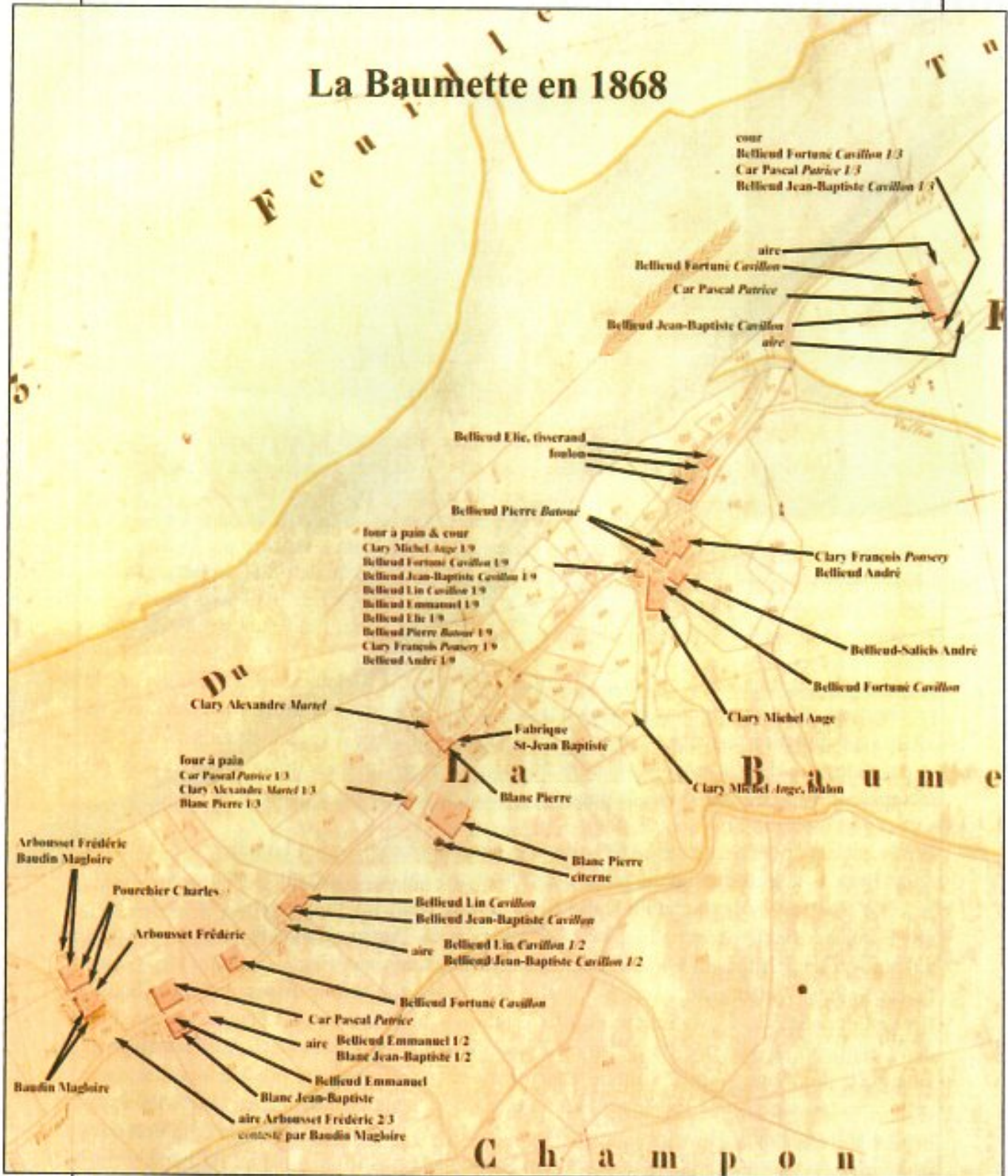
*L'essentiel est de se faire le blé, et de le laver [le blé]. C'était un travail pour aller laver le blé "lavar bla". Il y en a qui le lavait ici à la Gombe, il y en a qui allait le laver près du moulin, on mettait sa couverture et chacun mettait son panier de blé sur la couverture pour qu'il se sèche. Il y avait deux moulins : le moulin de la Serre et le moulin de "Boileau" face à la poste, vers les jardins. C'était Fortuné Clary, mais on lui disait Fortuné Boileau.*

*Le pain se gardait bien. A part l'été, mais l'hiver on le gardait 20 jours. Il y a la "fougasse", le "couloun", les "tourtes". On le gardait dans un placard. On faisait les "bignetos" avec la pâte. Chaque ménage se faisait la pâte.*

*Il fallait mettre le levain dans la "mastre", pétrir la pâte, après préparer de petites boules, il y a des "mastres" exprès, et on portait ça au four. Il fallait porter le bois pour le chauffer. Il y avait quelqu'un qui s'occupait du four. Chaque semaine ce n'était jamais le même. On le payait avec du pain. /.../ ».*

4. Cadastre de 1868, section A4, archives départementales des Alpes-Maritimes

5. Entretien réalisé le 30 avril 1993 à la Gombe



Plan du quartier de La Baumette avec les différents propriétaires, mentionnant les propriétaires et les utilisateurs des fours et des aires

M. Michel Gourdon



## L'ORATOIRE NOTRE-DAME D'EUROPA À PÉONE

Des oratoires, on en rencontre très souvent en bordure de chemin ou de route, sur un col, ou en pleine campagne. Ils furent élevés pour s'assurer de la protection de la Vierge ou d'un saint, en remerciement de la réalisation d'un vœu ou de la protection lors d'épidémies ou de guerres. Ils peuvent avoir été élevés par un particulier ou par une communauté. Parfois très anciens ou construits récemment, tous témoignent de la foi des populations.



L'oratoire Notre-Dame d'Europa, que chacun peut admirer en bordure de la route montant vers Valberg, fait partie de ces innombrables oratoires. Il est le fruit d'une longue histoire. Autrefois, les Péoniens venaient en procession depuis l'église paroissiale prier Notre-Dame d'Europe lors de quatre processions qui se déroulaient le Vendredi Saint, le jour de la Fête-Dieu, le matin de la fête de l'Assomption et à l'occasion de la fête de Saint-Vincent.

Un premier oratoire Notre-Dame d'Europa, dit de Lorette, fut construit en 1780 sur l'actuelle place du Col de Crous en bordure du Tuébi, à l'extrémité d'un alignement de platanes, par Pierre Clary, maçon, ainsi qu'en témoignait alors une pierre placée au-devant de l'édicule. Cet oratoire était situé légèrement en contrebas de la route conduisant à Valberg par Ventige, à l'angle de la propriété de Florentin Clary, en aval de la fontaine au lieu-dit San Bastian<sup>1</sup>. Non loin de l'édicule s'élevait une croix dont le socle a été déplacé en 1930 pour être rapproché du pont sur le Tuébi. Il est surmonté d'une nouvelle croix, l'ancienne ayant disparu.

L'oratoire fut restauré d'importance en Juillet 1887 « par la piété des fidèles », ainsi que le précisait un acte déposé dans la maçonnerie qui fut retrouvé lors de son déplacement en 1930. La population contribua à cette restauration par des dons d'argent, en temps de travail et en matériaux de construction complétant les pierres du premier oratoire qui avaient été récupérées. Peut-être faut-il voir là une reconstruction de l'ancien édicule.

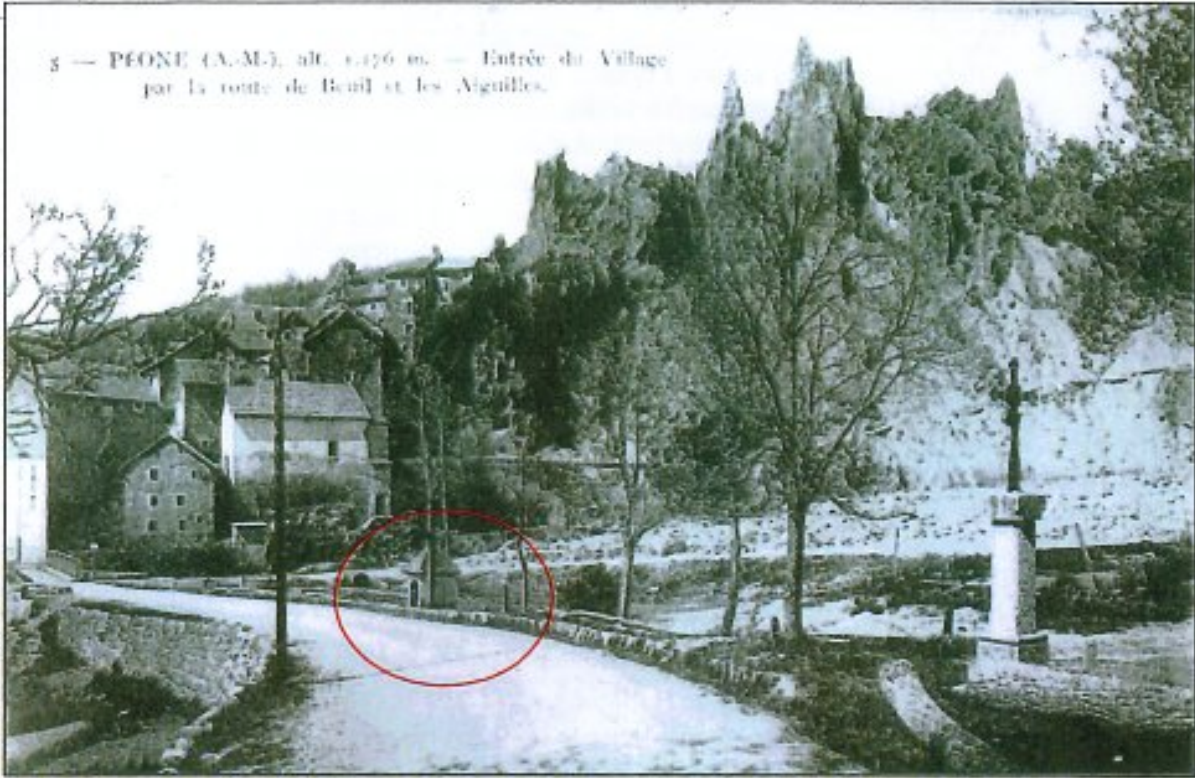
Un document du 17 Septembre 1887 signé du Curé de Péone Simon Issautier, originaire de Saint-Dalmas-le-Selvage, donne la liste des Péoniens qui participèrent à cette restauration : Annette Bellieud, le capitaine Florentin Clary, Pierre Bellieud, l'aubergiste Clémentin Salicis, Eustache Blanc, Archange Salicis, Casimir Baudin, Eugène Belleudy, Victor Belleudy, Salvairon Clary, Augustin Baudin, François Salicis, Dominique Clary, Germain Clary, Balthazar Salicis, l'aubergiste Louis Bellieud, Gêrôme Baudin, Pierre Blanc, François Salicis fils de Pierre Salicis, Louis Salicis, François Gairain, le maréchal-ferrant Placide Guérin, Frédéric Bellieud, Alexandre Clary, Anne Féraud-Guérin, Philippe Guérin et Jean-Baptiste Guérin. Il fallut une journée à Pierre Clary, petit-fils de l'auteur du premier oratoire, pour réaliser le travail. L'abbé Issautier offrit un crucifix et deux chandeliers en verre. Le document établi par le Curé indiquait encore que le Maire était Balthazar Aillaud et le Président du Conseil de Fabrique – on dirait le Conseil Paroissial aujourd'hui – André Bellieud.

1. *Saint Sébastien. Il existait encore en 1836 une vieille chapelle Saint-Sébastien, construite à proximité du village, menaçant alors de tomber en ruine selon le témoignage donné par le compte-rendu d'une visite pastorale de l'évêque. Il s'agissait probablement d'une chapelle de protection contre la peste dédiée à Saint Sébastien qui était l'un des trois grands saints protecteurs de la maladie, avec Saint Roch et Saint Antoine Abbé. Elle disparut avant 1854. Le nom du lieu-dit en garde la mémoire.*



L'oratoire au toit pyramidal est en contrebas de la route, au centre de la gravure

5 — PEONE (A.M.), alt. 1.126 m. — Entrée du Village par la route de Beuil et les Aiguilles.



Le déplacement de l'oratoire fut réalisé le 1<sup>er</sup> Mai 1930, le Curé de la paroisse étant alors l'abbé André Laurens. Il était la conséquence de l'achat le 15 Décembre 1930 par la commune de diverses parcelles de terrain en vue de la création d'un champ de foire et d'un terrain de sport. Le Conseil municipal avait autorisé le Maire le 6 Avril 1930 à procéder à diverses acquisitions de terrains auprès de familles péoniennes pour réaliser ce projet. Finalement, ce fut une place triangulaire, appelée Place Notre-Dame de Lorette, entre la route rejoignant Beuil et ce qui n'était alors qu'un chemin carrossable partant du pont sur le Tuébi pour atteindre la Baumette, qui fut réalisée en 1931<sup>2</sup>.

L'oratoire fut reconstruit par Léonard Clary, tandis que son fils Gaston faisait fonctionner le four à plâtre. Il fut dédié en 1934 à Notre-Dame de Lourdes. L'oratoire abrita jusqu'en 1949 l'image d'une Vierge Noire à l'Enfant. On ignore depuis quand cette statue ornait l'oratoire.

Selon Luc Thévenon<sup>3</sup>, il s'agissait de Notre-Dame d'Oropa. La statue gothique de celle-ci, du XIV<sup>e</sup> siècle, est vénérée dans son sanctuaire de Biella au nord du Piémont. Les Vierges noires, souvent des Vierges-à-l'Enfant, sont des représentations mariales appartenant à l'iconographie romane du Moyen-âge européen, sculptées pour la plupart entre le XI<sup>e</sup> siècle et le XV<sup>e</sup> siècle. La couleur des vierges romanes noires – et de l'Enfant-Jésus – provient de l'oxydation au fil des siècles des pigments à base de plomb utilisés pour la carnation des statues et qui ont progressivement noirci. Il existe aussi des Vierges-à-l'Enfant sculptées dans des bois de teinte très foncée.

L'oratoire de 1930 fut démoli en 1949 par Théodore Salicis et Lucien Baudin. Sa reconstruction fut réalisée la même année à l'initiative du Curé. Il fallut toute la Semaine Sainte pour réaliser le nouvel édifice, dans lequel les pierres constituant le premier oratoire furent réemployées, tout en étant agencées de manière totalement différente. Ce fut une œuvre collective. Edouard Bellieud réalisa les fondations profondes de soixante centimètres et la première marche ; César Baudin poursuivit le travail avec Edouard Baudin, réalisant la seconde marche et le piédestal ainsi que le support bétonné dans lequel furent insérés de gros éclats d'obus récupérés dans le lit du Tuébi.

2. L'aménagement découle d'une délibération municipale du 14 Février 1931.

3 Luc Thevenon, *Ex-voto & pénitents en Provence et dans le Comté de Nice*, catalogue d'exposition de Nice mai-juin 1987, Action Culturelle Municipale, Nice, 1987, p 34.



Gérard Baudin mis en place la toiture à double pente dont le bois fut offert par Gaston Clary et travaillé par André Bellicud et son fils Louis, tous deux menuisiers.

Un tableau disposé au fond de la niche fut l'œuvre d'un peintre italien établi à Nice, il a disparu lors d'une rénovation de l'oratoire. Une statuette en terre cuite patinée fut offerte par le sculpteur parisien Madelon Dutemple, en mémoire d'une amie qui s'était tuée accidentellement en Avril 1948 près du Baou de l'or dans le massif du Mont Mounier. La statuette représentait Notre-Dame d'Albon, Reine de la Paix, qui écarte glaives et flammes de sa main gauche tandis qu'elle bénit de la droite.

Le 17 Avril 1949, jour de Pâques, le nouvel oratoire, élevé à droite de la fontaine de San Bastian, fut solennellement béni par le Curé, l'abbé Philippe Fleurquin, entouré de deux autres prêtres, en présence de la population réunie autour de son Maire Florentin Clary, accompagné de son homologue guillaumois, le docteur Maurice Durandy et du docteur Pierre Augier, Conseiller Général de Guillaumes. Il commémorait ce que les Péoniens considérèrent comme un miracle dû à la protection de la Vierge : l'absence de victime lors du bombardement de Péone le 3 Août 1944<sup>4</sup>, en dépit de l'affluence motivée par la distribution de tickets de rationnement par la municipalité. Venant depuis Valleiroun, quartier de la Gombe, trois avions anglais, engagés dans des missions visant à empêcher le repli des troupes allemandes, passèrent à faible altitude au-dessus du village, bombardant le pont sur le Tuébi qu'ils confondirent avec celui de Plan-du-Var dont l'architecture est similaire. Seul le tailleur, Pierrou, sourd, ne les entendit pas arriver. Douze bombes furent larguées, dont onze explosèrent ; heureusement sans faire de victime, mais en causant d'importants dégâts aux habitations et à l'église. Le pont sous lequel un Péonien s'était réfugié fut heureusement épargné ! Deux tombèrent en bordure de l'Aygue-Blanche dans les cultures.



La façade de l'oratoire, à l'intérieur duquel fut placé un éclat d'obus, portait une plaque de noyer sculptée par Olivier Baudin, portant ces simples mots de reconnaissance « Merci à Marie »<sup>5</sup> pour avoir préservé les Péoniens du bombardement.

L'oratoire fut restauré vers 1950 et il demeure, aujourd'hui encore, en parfait état grâce à la vigilance des Péoniens et de la commune.

3. Les Vierges noires ont parfois été assimilées aux déesses mères ou à la déesse égyptienne Isis, parfois représentées comme noires.

4. Un premier lâcher de bombes avait eu lieu quelques jours auparavant.

5. C'est par erreur que la date indiquée est celle du 4 Août.

M. Edgar Petit

*Témoignage Eliane Benoit née Salicis Octobre 2010  
Bombardement 1944 à Péone*

*« Pierrou le tailleur était sourd comme Dary !*

*Moi j'arrosais mon jardin (sous la route au niveau de la place de l'hôtel). Je suis rentrée à temps.*

*Fernand montait avec son mulet au quartier de la Rouille.*

*Robert Lucarini était au bar, quand il y a eu le bombardement, il s'est caché sous le pont et en a perdu un soulier.*

*Ma mère (Rosalie) rinçait sa serpillière au lavoir.*

*Mr Moresmo, l'instituteur, tremblait.*

*Les avions sont arrivés depuis Valleiroun (La Gombe) vers le village.*

*Pierrou n'a rien entendu !*



## Les vielles à roue à Péone « et de 6 ! »

Eliane Benoit parlait d'une vielle à roue, fabriquée par son oncle Olivier Baudin, qui était accrochée autrefois dans l'appartement sur la place. C'est à l'association Péone Patrimoine qu'elle a été confiée après son décès en 2016.



Vielle 1

### Arbre généalogique

**Baudin** François Hilaire dit « Barècle » né le 31/7/1841 à Péone  
Ép. Le 3/5/1866

Belleudy Augustine de feu Victor née le 7/5/1843 à Aubagne

#### Enfants :

- 1) Marie Aimable née le 3/2/1867 ép. Clary Jean Baptiste dit « Micquel » (gds parents de Jeannette Salicis)
- 2) Léonie, Zoé née le 2/3/1869 ép. Guérin Sébastien
- 3) Gertrude Mélanie née le 17/8/1872 ép. Guérin Jean Baptiste François
- 4) **Olivier Victor** né le 4/2/1875 ép. Noélie Salicis (parents de Oliva et Claudine)
- 5) Augustin né le 23/10/1876 (grand père de Wilfrid Baudin) (vielle 2)
- 6) Rosalie Octavie née le 3/10/1880 ép. Salicis. (père de Eliane née le 15/1/1915 ép. Benoit Albert) (vielle 1)



Vielle 2

« Olivier avait un don. De tout petit, il prenait un morceau de bois et le sculptait avec son couteau ». <sup>1</sup> Adulte, il sera reconnu comme ébéniste de talent, autodidacte.

En 1991, 3 vielles sont décrites comme provenant de Péone <sup>2</sup>.

En 2016 la famille Benoit fait don à l'association de la vielle d'Eliane.

En 2020, 2 nouveaux instruments sont inventoriés par l'association, dont un que l'on peut rattacher à Olivier Baudin. L'autre provient de la famille Belleudy du Serre de Péone.

C'est l'occasion de rappeler que ce patrimoine remarquable est méconnu, qu'il s'en faut de peu pour qu'il disparaisse. On ignore qui en jouait et si Olivier Baudin travaillait à la commande. La mémoire locale n'a pas transmis plus de témoignages. Les vielles découvertes cette année, comme celle d'Eliane, ont été conservées dans le cercle familial et transmises comme objet de décoration. Elles sont souvent restées accrochées des dizaines d'années au mur de la maison familiale.

*L'association Péone Patrimoine souhaite  
mettre en lumière cette histoire méconnue.*

*Rendez-vous les 24 et 25 juillet pour un programme musical  
autour de la vielle à roue.*

*Au programme : exposition, concert, balade et conférence du  
groupe Corou de Berra (concert dans le cadre  
du festival des portes du Mercantour).*



Vielle 3

C.Winschel

1. Jeannette Salicis janvier 2020.

2. « Sansouagna, la vielle à roue dans les Alpes méridionales. » - cahier des Alpes Maritimes n°9 - 1991



## Un tragique destin ?

Ma famille maternelle est Péoniënnne depuis la nuit des temps. En remontant dans l'arbre généalogique, on retrouve tous les patronymes courants du village, et quelques mariages entre cousins germains, néanmoins autorisés par dérogation épiscopale...

Ma mère, Anna GUERIN, est donc tout naturellement née à Péone le 23 juin 1926. Plus exactement, elle est née à Septène dans la maison d'estive de ses grands-parents maternels, Grégoire Daniel CLARY (Moundin) et Marie Henriette BELLIEUD. A cette période de l'année, les travaux des champs ne permettaient pas de s'attendrir longuement sur le nouveau-né, et il fallait avoir des gènes robustes pour franchir les premiers mois de la vie et survivre dans les conditions précaires de ces maisons d'alpage. Maman vient de décéder à Aix à près de 95 ans, dans son lit, ce qu'elle n'espérait pas, persuadée que sa famille était frappée d'une malédiction dont l'origine remonte aux années 1930.

*Voici quelques éclaircissements.*

En 1932, ma grand-mère Lucie Henriette CLARY /GUERIN fut foudroyée en allant porter un parapluie à mon grand-père qui gardait le troupeau. Elle en décéda peu après. 1<sup>ère</sup> mort violente.

En 1936, mon arrière-grand-mère déjà citée, Marie Henriette BELLIEUD / CLARY fut battue à mort dans les rues de Péone par sa belle-sœur BELLIEUD. 2<sup>ème</sup> mort violente.

Cela mérite qu'on s'attarde un peu sur cet événement fâcheux. Le prétexte de cette agression était soi-disant un mauvais sort jeté par mon arrière-grand-mère à sa belle-sœur. En 1936, à Péone comme dans tous les pays de montagne les croyances liées au mauvais sort étaient encore très présentes. Il fallait bien expliquer les aléas de la vie et y faire face. La maladie, le climat, la malchance répétitive, tout cela pouvait ressortir du mauvais sort. Pour y faire face, quelques rites occultes familiaux et le recours à la religion. C'est ainsi que la protection de différents saints influents était invoquée, que des oratoires à leur dévotion étaient érigés, et que de nombreuses cérémonies ou processions étaient organisées pour protéger la population et leur gagne-pain. Quelques-unes de ces cérémonies subsistent encore aujourd'hui mais au titre purement folklorique. Bénédiction des cultures, des troupeaux, etc

Cette culture du mauvais sort (lou masq) pouvait affecter gravement des esprits simples ou fragilisés. C'est ainsi que la belle-sœur de mon arrière-grand-mère se trouvait dans une mauvaise passe. Les vaches donnaient très peu de lait, les poules ne pondaient plus, les légumes pourrissaient dans le potager. Aucun doute, le mauvais sort était bien présent et l'origine, sans doute liée à des jalousies ou inimitiés anciennes fut identifiée : mon arrière-grand-mère. Il fallait donc agir. Un soir, alors qu'elle allait nourrir ses lapins mon arrière-grand-mère fut agressée dans une ruelle de Péone par sa belle-sœur. Battue à coups de bâton, elle décéda des suites de ses blessures.

L'affaire ne fut pas portée devant la justice, mais une immense brouille familiale s'ensuivit.

Cette brouille durait encore dans mon enfance, ou une partie de la famille en cause était bannie. Si je m'autorise à parler de cette affaire aujourd'hui c'est que tous les protagonistes directs sont décédés et que forcément l'histoire s'est ébruitée dans le village.

En 1965, mon oncle André GUERIN, frère de ma mère et donc fils de Lucie, fut tué sur le coup dans un accident de voiture près de Peyruis (04). Les deux protagonistes étant décédés, les circonstances de l'accident ne furent jamais élucidées. 3<sup>ème</sup> mort violente.

Cet enchaînement de morts violentes avait fini par persuader Maman d'une malédiction familiale. Elle s'attendait donc à son tour à en être affectée. Pour la rassurer, ma sœur et moi lui avons fait remarquer qu'il s'agissait d'une mort par génération, et que pour elle, son frère avait payé le tribut. Cette explication la rassura en partie mais à contrario, nous inquiéta ma sœur et moi, car la génération d'après et bien c'est nous !

Alors, si vous avez quelques recettes contre le mauvais sort, merci par avance.

Chemin du Tailleur en 1960 de gauche à droite  
Martine RASIGADE, Anna Guérin /RASIGADE  
ma mère et Serge Rasigade. Le mulet est celui  
de Théophile SALICIS et il s'appelle Garibaldi...





## Michel GIRAUD 1950-2020

1955: Michel vient pour la 1 ère fois à Péone, ses grands parents maternels Elisabeth et Léon MARTIN-CHAVE viennent d'acheter un appartement à Célestin ALEC.

Les grands parents ont connu Péone grâce à leur fils Alain (Le peintre CHAMAR) qui, lui même a découvert le village par André CLARY.

A partir de 1955, Michel passe toutes ses vacances à Péone. Ses jeux sont simples ...en compagnie de ses sœurs (Elisabeth et Béatrice) et d'autres enfants : Bernadette et Francis Clary, ils traversent le Tuebi où ne pousse aucun arbre et vont au « pré d'en face » glisser sur les pentes herbeuses avec un carton ; c'est la luge d'été !!

Le Tuebi est l'endroit idéal pour construire des barrages et les ruelles du village un bon terrain de jeux. Aller cueillir des fraises au Cougnet est une grande joie .

Michel apprend à skier à Valberg avec CHAMAR ; les skis sont loués au Chalet Canadien où Raymond Bellieud équipe toute la famille.

Michel évoquait parfois son enfance à Péone . Il allait au « Pôle Nord » acheter le lait et les œufs qui, avant d'être vendus étaient mirés à la lampe de poche. En remontant à la maison, il lui arrivait de voir le mulet de M.Charles, une sangle attachée à un anneau.

Les femmes âgées étaient appelées tante: tante Darie, tante Bertille, tante Uranie...

Ces prénoms sonnent d'un autre temps, peut-être reviendront ils au goût du jour !

Un accident était survenu lors d'un feu d'artifice: Irénée avait perdu une main à cause d'une fusée.

Puis, il y a eu une période où Michel , passionné de haute montagne a passé ses vacances d'été à Chamonix où il a fait de grandes courses dans le massif du Mont-Blanc .

1990: C'est l'année de notre rencontre. Naturellement Michel m'a fait connaître Péone...crèche nichée au pied des Aiguilles.

Le village a été un tremplin pour nous, pour explorer la nature environnante et quelle nature ! Elle a permis à Michel de combler son goût pour la randonnée et les grands espaces naturels.

Cette nature si variée: rivières, vallons, alpages, crêtes, sommets : Tout est pure beauté ! Comme au temps de son enfance , ce sont des choses simples qui lui procurent du bonheur: Découvrir quelques edelweiss. Trouver un fossile. Entendre les marmottes siffler.

Grande était sa patience dans l'observation des rapaces: gypaète barbu, vautour fauve, circaète Jean le blanc.....

Il usait de ruses de sioux pour surprendre les chamois....et c'est dans ces circonstances, qu'un jour, il a vu, face à lui, un loup.... RENCONTRE INOUBLIABLE qu'il racontait avec émotion.

Le soir même, il appelait Thierry SCHWAB, son grand ami, pour lui conter son aventure. Michel avait 2 facettes : La convivialité : Il aimait partager sa passion et ses connaissances de la montagne avec la famille et les amis. Il a servi de guide pour mener beaucoup d'entre eux au Mounier ou dans d'autres randos.

Il était également solitaire : Il lui est arrivé de prendre son sac à dos et de partir seul pour faire une grande course. Une fois, je l'ai déposé au col de la Bonette, il est revenu à Péone en empruntant que les crêtes ! Il a passé 2 nuits en montagne ....La première au refuge d'hiver de Gialorgues et la 2ème au rocher de Rocamaire....Il avait noté : nuit étoilée ,voie lactée, étoiles filantes !!

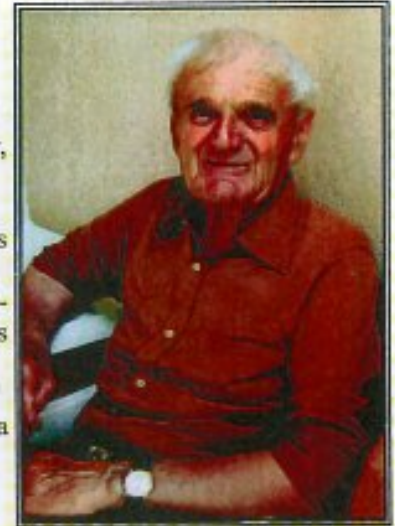
A chacun son petit coin de paradis sur terre.....pour MICHEL c'était PEONE !



Me Andrée Malardé



**Adieu Louis - Louis Bellend 1925-2021**  
**« L'homme qui murmurait à l'oreille des truites ».**



Dans chaque vallée, il y a celui qu'on qualifiait de meilleur pêcheur, qu'on craignait et respectait et Louis était incontestablement celui-là. Le mot « rentrer bredouille » n'existait pas dans son vocabulaire. Pas de chance, sur notre commune le caractère impétueux du Tuébi, de par ses laves torrentielles, ne permet pas à une population de salmonidé de se maintenir, prévoyant il essaya de rempoissonner la Lavanche. Peut-être y reste-t-il encore une petite population de truites, lointaine survivante des truites lâchées par Louis il y a plus de 40 ans ?

Qu'importe Louis disposait d'un réseau hydrologique plus qu'intéressant grâce au fleuve Var, « ce grand fou propre à rien et qu'on ne peut mettre à la raison », ainsi que tous ses petits torrents affluents, le vallon d'Enaux à Villeneuve d'Entraunes était l'un de ses favoris.

A l'adolescence je dois ma formation de pêcheur de truites en torrent de montagne à Louis, il n'hésita pas à m'emmener pêcher et à me dévoiler ses secrets de pêcheur de truites au « toc ».

La pêche au « toc » est une technique de pêche aux appâts naturels que l'on trouve ou pas dans le lit des torrents. Louis en fonction des saisons, du niveau ou de la teinte de l'eau, utilisait des vers de terreau, teignes, sauterelles, vers de bois, porte bois et bien-sur la fameuse patraque (nymphes d'insecte vivant sous les pierres immergées). Le « toc » vient du tremblement caractéristique que fait le scion de la canne lorsque la truite avale l'appât.

Louis m'amena pêcher tant de fois qu'il me vint à l'esprit une multitude d'anecdotes, mais une compta plus particulièrement.

Il me dit un beau jour : « Allez je veux en avoir le cœur net, je suis sûr que l'été les truites mangent la nuit, allons vérifier ça ». Me voilà donc parti à 3h du matin dans sa Renault 6 bleue direction les Gorges de Daluis que nous allions remonter en pêchant. Il faut savoir que la pêche « légale » commence à l'heure du lever du soleil. Braver l'interdit avec Louis quelle belle expérience pour le gamin de 16 ans que j'étais alors.

De mémoire, la partie de pêche commença par la prise d'une multitude d'ablettes qui remontent le lit du Var en été quand l'eau se réchauffe, mais ce qui comptait pour Louis c'était la prise de la fameuse truite sauvage, la Fario. Il pêchait devant moi et comme à son habitude n'arrêtait pas de sortir des truites, quant à moi j'arrêtais de compter les siennes et m'appliquais à en ferrer au moins une pour éviter le déshonneur.

Je le regardais faire admirativement, tel un acrobate, il traversait le Var en plein courant pour poser son appât à l'endroit précis où il savait que la truite se tapissait : petit rocher, contre-courant, grande laune, pilier d'un pont... Sa ligne ne bougeait pas dans le courant, elle se posait où il voulait.

A sa technique redoutable, il rajoutait tel un artiste sa touche personnelle : il parlait aux truites !

Et je l'entends encore : « Allez ma belle, je sais que tu es là, regardes ce que je te donne, allez viens approche donc et mange moi ça ! », la truite tournait alors autour de l'appât, parfois le mordillait, Louis sentait tout ça du bout de sa canne, il continuait de plus belle son dialogue avec le salmonidé qui alors engamait (avalait l'appât). Puis il comptait à haute voix : « 1,2,3,4,5 ! » et paf il ferrait d'un geste précis le poisson. L'affaire était dans le sac, une de plus à son actif.

Moi, pêchant derrière lui, j'avais beaucoup moins de touches, mais ce jour-là je sortis une Fario d'une trentaine de centimètres, et je garde en mémoire l'image de Louis me félicitant : « Tu vois je savais bien qu'il y en avait de grosses dans les Gorges ! » Vous n'imaginez pas ma fierté d'adolescent, prendre une grosse truite derrière Louis !

Louis en plus d'être un authentique transmetteur de savoir halieutique était aussi un excellent montagnard, il chassait en montagne et n'était pas non plus le dernier pour braver la réglementation et partir à la cueillette du Genépi. Souvenirs émouvant de cette équipe de cueilleurs chevronnés composée de Louis, Petit Paul dit « Poulet », qui gardait les vaches l'été à la cabane des Couesto au Col des Champs, et nous : Alain, moi et parfois mon ami Jean Paul. Suivre en pleine nuit le pas rapide de Louis dans la montée de la Cîme de l'Encombrette pour aller cueillir la fameuse plante, et écouter religieusement Poulet conter ses merveilleuses histoires de chasse.

C'était mes rendez-vous du mois d'août que je n'aurais raté sous aucun prétexte.

Merci Louis de m'avoir fait partager et connaître tout ça, bizarrement j'ai repris mon permis de pêche cette année, et tu sais je vais souvent penser à toi en suivant le lit de ce Var que tu aimais tant, et peut-être même que je vais parler de toi aux truites ? Je reste persuadé qu'elles ont entendu parler de toi car tu fais parti de la mémoire de ce fleuve pour l'éternité.

M.Thierry Schwab. mai 2021